



**Natura 2000  
ZSC « Confluence Moselle-Moselotte »  
FR4100228**

**Compte-rendu  
Comité de pilotage**

**REUNION  
du 02 décembre 2020 à 14H30 par visioconférence**



	<b>Prénom Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>
<b>Madame</b>	Christelle MALLAISE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Présente (mais problème de connexion à la visioconférence)
<b>Madame</b>	Corinne BARNET	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Présente
<b>Madame</b>	Catherine LOUIS	Commune de DOMMARTIN-LES-REMIREMONT	Présente
<b>Madame</b>	Isabelle PERRY	Chambre d'Agriculture des Vosges	Présente
<b>Monsieur</b>	Emmanuel PERRIN	Direction Départementale des Territoires	Présent
<b>Monsieur</b>	Damien PERRY	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges	Présent
<b>Monsieur</b>	Jean-Paul MICLO	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
<b>Monsieur</b>	Jérémy MULLER	Conseil Départemental des Vosges	Présent
<b>Monsieur</b>	Frédéric SIMON	Commune de REMIREMONT	Présent
<b>Monsieur</b>	Arnaud JEANNOT	Commune de SAINT-AME	Présent
<b>Monsieur</b>	Pascal CLAUDE	Commune de LE SYNDICAT	Présent
<b>Monsieur</b>	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
<b>Monsieur</b>	Louis HERMON	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
<b>Monsieur</b>	Nicolas CLAVERIE	Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité	Présent
<b>Monsieur</b>	Jacques COME	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine	Présent
<b>Monsieur</b>	Vincent ETIENNE	Association Oiseaux Nature	Présent
<b>Monsieur</b>	Thomas PROQUEZ	CCPVM	Présent
<b>Madame</b>	Martin GEHIN	Communauté de Communes des Hautes Vosges	Excusée
<b>Monsieur</b>	Jean-Pierre MASSERET	Conseil Régional de Lorraine	Excusé
<b>Monsieur</b>	François VANNSON	Conseil Départemental des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Jean-Pierre CALMELS	Commune de SAINT-NABORD	Excusé
<b>Monsieur</b>	Michel DEMANGE	Commune de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT	Excusé
<b>Monsieur</b>	Jean-Benoît TISSERAND	Commune de REMIREMONT	Excusé
<b>Monsieur</b>	Didier HOUOT	Commune de VAGNEY	Excusé
<b>Monsieur</b>	Laurent SEGUIN	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Jérôme MATHIEU	Chambre d'Agriculture des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Frédéric TISSIER	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Michel BALAY	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Excusé
<b>Monsieur</b>	Vincent OTT	Centre Régional de la Propriété Forestière Alsace-Lorraine	Excusé
<b>Monsieur</b>	Roger PERRIN	Syndicat des Forestiers Privés des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Gérard CLAUDEL	Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Serge MULLER	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel	Excusé
<b>Monsieur</b>	Alain SALVI	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Excusé
<b>Monsieur</b>	Philippe CLEMENT	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Victorien LAMBERT	Syndicat des Jeunes Agriculteurs des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Thierry JACQUOT	Confédération Paysanne des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Dominique HUMBERT	Coordination Rurale des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Patrick KUBLER	Agence Vosges Montagne Office National des Forêts	Excusé
<b>Monsieur</b>	Stéphane LAFON	Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité	Excusé
<b>Monsieur</b>	Marc HOELTZEL	Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Excusé
<b>Monsieur</b>	Damien PARMENTIER	Directeur du Comité Départemental du Tourisme des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Pierre-Emmanuel BASTIEN	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine	Excusé
<b>Monsieur</b>	Nicolas HELITAS	Association Oiseaux Nature	Excusé
<b>Monsieur</b>	François VERNIER	Association Floraine	Excusé
<b>Monsieur</b>	Robert JACQUOT	Club Vosgien de Remiremont	Excusé
<b>Monsieur</b>	Laurent GODE	Société Lorraine d'Entomologie	Excusé
<b>Monsieur</b>	Michel SIMON	Fédération Française de Randonnée Pédestre des Vosges	Excusé
<b>Monsieur</b>	Michel POTTIEZ	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Excusé
<b>Madame</b>	Hervé VANLAER	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Excusé

## Mots d'accueil :

M.PROQUEZ remercie les personnes présentes à la visioconférence. Il précise que Madame MARCON a quitté son poste à la CCPVM le 1<sup>er</sup> juin et qu'il la remplace depuis le 3 août dernier sur les mêmes missions à savoir :

- 50 % GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- 50 % Natura 2000 avec cette année un second site Natura 2000 en gestion (« Etang et tourbière de la Demoiselle ») dont le 1<sup>er</sup> comité de pilotage se tiendra le 7 décembre prochain par visioconférence.

## 1. ORDRE DU JOUR

M.PROQUEZ présente ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation du site et des enjeux
- Election de la structure porteuse et du Président de COPIL par l'Etat
- Rappel du contenu du Document d'Objectifs (DOCOB)
- Validation du programme d'actions 2021-2022
- Questions diverses

## 2. DIAPORAMA

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- NATURA 2000 : Les fondements de la démarche

Il précise que le site « confluence Moselle-Moselotte est une Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats de 1992). En Europe, il y'a plus de 29 000 sites Natura 2000 (dont 1700 en France) ce qui permet de protéger plus de 130 espèces d'oiseaux sauvages, 90 espèces animales, 60 espèces végétales et 130 habitats naturels.

- Les principales étapes administratives
- La gestion du site

Il précise que le rôle de l'animateur est notamment d'assister les usagers dans la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000 lorsqu'ils souhaitent réaliser un projet pouvant avoir un impact sur les espèces et habitats du site.

- Rôle du COPIL
- Périmètre du site Natura 2000 : les principaux enjeux du site

Il indique que l'un des enjeux du site est la préservation des prairies alluviales. En effet, ces habitats constituent un milieu indispensable à l'accomplissement du cycle biologique de certaines espèces dont l'Azuré des paluds, espèce protégée et en régression en Lorraine.

- Listes des habitats et des espèces justifiant la désignation du site
- Exemple d'actions déjà réalisées sur le site

Il indique que :

- l'étude de 2017 réalisée par le CENL met en évidence que l'état de conservation de 35 % des prairies étudiées (une centaine) s'est amélioré entre 2011 et 2017 contre 65 % qui se sont dégradées. Les causes de cette évolution sont inconnues.
- l'étude de 2019 réalisée par le GEML met en évidence que la quasi-totalité du site est classée en installation certaine pour le castor. Il y'a environ 45 individus sur le site.
- l'étude de 2019 sur le Triton crêté n'a pas permis de mettre en évidence sa présence sur le site. Il indique que la dernière donnée sur cette espèce date de 1995. Le site est grand (plus de 1100 ha), il reste de nombreuses mares à prospecter.

- Election de la structure porteuse et du président de COPIL

M.PERRIN, représentant l'Etat, organise ensuite les élections.

**La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a été élue à l'unanimité structure porteuse du site.**

**Monsieur Jean-Paul MICLO, Vice-Président à la CCPVM, est élu à l'unanimité Président de COPIL pour 3 ans.**

M.PROQUEZ poursuit la présentation du diaporama.

- Les principaux objectifs du DOCOB
- Validation du programme d'actions 2021-2022
  - Action 1 : Evaluation de la population de Triton crêté. M.PROQUEZ propose de poursuivre les efforts de prospection sur d'autres milieux afin de confirmer la présence ou l'absence du Triton crêté sur le site.
  - Action 2 : Inventaire participatif sur le Triton crêté. M.PROQUEZ indique qu'en 2017, lors de la fête de l'eau organisée par la CCPVM, un riverain est venu avec un Triton crêté. Il n'a pas été possible d'identifier le lieu de prélèvement. C'est pourquoi, il est proposé d'organiser un inventaire participatif par la communication d'une affiche ludique précisant que sur le site cette espèce est recherchée. Cela permettrait d'associer la population locale à cette démarche et de d'augmenter la surface de recherche.
  - Action 3 : Evaluation du bilan des enjeux écologiques. M.PROQUEZ précise que le DOCOB aura presque 10 ans en 2022 et qu'il serait pertinent de faire un état des lieux des données.
  - Action 4 : Réaliser un suivi des pratiques agricoles. M.PROQUEZ précise que cette action s'inscrit dans la suite logique de l'étude sur l'état de conservation des prairies de 2017. L'idée de cette opération serait de réaliser une enquête agricole sur une trentaine d'exploitation afin de faire le lien entre état de conservation et pratique. Cette action servira de base pour le montage des futurs MAEc.
  - Action 5 : Communication, réalisation et publication d'une info-site par année.

**Le COPIL valide le programme d'actions 2021-2022.**

M.PROQUEZ poursuit la présentation des autres actions portées par la CCPVM qui répondent aux objectifs du DOCOB mais qui ne font pas l'objet de financement par Natura 2000 :

- Programme de restauration de la Moselle-Moselotte
- Communication (fête de l'eau, concours prairies fleuries, PSE, actions scolaires)

### **3. REMARQUES DES PARTICIPANTS**

M.HERMON précise qu'il serait pertinent de travailler sur la problématique des prairies permanentes retournées sur le site Natura 2000.

M.PERRY demande si cela concerne un grand nombre de parcelles sur le site.

M.CLAVERIE répond que cette problématique concerne actuellement qu'une seule parcelle mais qu'il serait pertinent de travailler avec le monde agricole sur le partage d'une définition commune de la prairie permanente.

M.PERRY demande où en est l'étude concernant le programme Moselle-Moselotte.

M.PROQUEZ précise que le programme sur les affluents a été validé par le COTECH semaine 48 et que le dossier loi sur l'eau sera déposé en janvier 2021. Des rencontres sont en cours d'organisation avec les propriétaires pour la signature des conventions de travaux. Il est prévu de réaliser la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2021. Concernant le programme sur les grands axes (Moselle-Moselotte), le bureau d'étude travaille à l'élaboration des avant-projets, l'objectif étant de valider le programme pour 2021 et d'engager la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux en 2022. Il précise qu'une réunion de concertation était prévue avec le monde agricole en novembre et que celle-ci a été reportée en raison de la crise sanitaire. L'organisation de cette réunion se fait en collaboration avec Romuald BOGUENET de la chambre d'agriculture des Vosges.

**La réunion est close à close à 15H30.**